

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 21 juin, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 15 juin 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 15 juin 2021

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT (à partir du point 2), Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Angélique MOUROCQ, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT

Ont donné pouvoir :

- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir Nathalie BOUILLARD
- Pascal DALIGAULT a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
- Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
- Nadine LECHATTELLIER a donné pouvoir à Angélique MOUROCQ
- Isabelle LEPESTEUR a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210621-21_03469-DE
Date de télétransmission : 30/06/2021
Date de réception préfecture : 30/06/2021

Absents excusés :

- Flavien DELÉTRE
- Patrick FENOUIL
- Sandrine SIMÉON

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-5-1
- en exercice : 29	- pour : 26	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 21	- contre : 0	20 juin 2021
- votants : 26	- abstention : 0	Publication le 20 juin 2021
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/075 – Désaffectation et déclassement de la parcelle issue du domaine public routier pour vente au profit de Mr et Mme TROUVE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L. 2111-1 et L. 2141-1,

Par délibération en date du 23 novembre 2020, le conseil municipal a voté la vente d'une parcelle au prix de 20 € le m² au profit de Mr et Mme TROUVE, propriétaire de la parcelle CH n°43 situé 2 Chemin du Gros Hêtre sur la commune déléguée de Condé sur Noireau.

Après bornage, la parcelle issue du domaine public routier d'une superficie de 28 m² doit faire l'objet d'une désaffectation et être déclassée.

Considérant que la parcelle issue du bornage n'est plus affectée à un usage public et/ou de parking,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ**

- **CONSTATE** la désaffectation d'une partie du domaine public routier pour une superficie de 28 m²,
- **PRONONCE** le déclassement de cette parcelle du domaine public routier et constater son intégration dans le domaine privé de la commune,
- **CONFIRME** la cession au profit de Mr et Mme TROUVE
- **DESIGNE** Maître FIEVET, notaire à Condé en Normandie pour établir l'acte de cette vente et tout document nécessaire
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 21 juin 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

